

Tunis, le 13 décembre 2011

**CELEBRATION DES 30 ANS DE L'ARRU
14 décembre 2011**

**INTERVENTION DU DIRECTEUR DE L'AFD – Roger GOUDIARD
CONTRIBUTION DE L'AFD DANS LE DOMAINE DE LA REHABILITATION ET DE LA RENOVATION
URBAINE EN TUNISIE**

Introduction

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi une grande joie d'avoir l'opportunité de participer à cette journée célébrant la longévité d'un partenaire majeur pour l'Agence Française de Développement en Tunisie.

Il se trouve que cet évènement coïncide à quelques jours ou semaines près avec d'une part les 70 ans de l'AFD et surtout les 20 ans de notre agence de Tunis. Et c'est à la lumière de ces presque vingt années de vie commune avec l'ARRU que je souhaite, au-delà de la commémoration, vous faire part de quelques réflexions sur la question de la réhabilitation et de la rénovation urbaine, mais aussi de la collaboration passée présente et à venir entre l'AFD et l'ARRU.

1. Regard sur le passé

Comme je l'ai déjà indiqué, c'est presque dès l'arrivée de l'AFD en Tunisie qu'a commencé sa collaboration avec l'ARRU qui a conduit à un travail conjoint sur les différentes générations de Programmes nationaux de réhabilitation des quartiers populaires mais aussi sur d'autres programmes comme par exemple le Programme de développement urbain intégré ou actuellement avec le Programme de mise à niveau des circuits de distribution.

Ces années de travail en commun nous ont aussi appris à nous connaître et à établir une relation de confiance. Ainsi, au-delà de la collaboration professionnelle, des rapports humains très forts entre nos deux institutions se sont noués. C'est toujours pour moi une grande satisfaction de vous entendre évoquer Nils Devernois, Dominique Hautbergue ou Thomas de Véricourt pour ne citer que ces collègues qui représentent environ une décade de travail de l'agence avec l'ARRU. A l'AFD aussi les partenaires de l'ARRU sont souvent évoqués et même sollicités puisque la collaboration dépasse les opérations de terrain pour se porter régulièrement sur un champ plus stratégique à l'occasion de moment d'échanges comme celui organisé le 9 décembre dernier au siège de l'AFD sur la réhabilitation des quartiers informels auquel a participé Monsieur Mansouri.

Vingt années de collaboration nous ont apporté de belles satisfactions. A titre d'illustration, lorsqu'on regarde dans le rétroviseur, les générations de PNRQP portent sur plus de 900 quartiers, concernent environ deux millions d'habitants et des centaines de kilomètres de voirie et de réseaux.

L'alliance d'expériences opérationnelles et d'échanges de fonds nous a aussi permis de porter un regard lucide sur les résultats de ces programmes tant sur leurs points forts que sur leurs lacunes. C'est par exemple le constat que l'étalement urbain ne peut être jugulé que par les PNRQP, c'est aussi la nécessaire prise en compte des centres anciens qui constituent un enjeu majeur, c'est encore la problématique du logement. Autant de pistes de réflexion et d'action pour l'avenir.

Mais avant d'évoquer cet avenir quelques mots sur le présent.

2. Regard sur le présent

Le quotidien est une illustration concrète de notre collaboration dans un contexte singulier. Il est d'abord marqué par la poursuite des programmes de réhabilitation des quartiers populaires dans un contexte où les attentes des populations n'ont jamais été aussi fortes.

Les difficultés financières rencontrées par les communes ont bien failli compromettre l'architecture de ce programme. Mais dans le cadre d'un type de coopération inter bailleurs qui a fait ses preuves, l'Union européenne a accepté de déléguer à l'AFD la gestion d'une subvention venant se substituer à l'autofinancement des communes. C'est justement aujourd'hui que sera présentée à nos instances cette délégation de fonds, ce qui devrait permettre de signer les conventions de financement et verser les fonds dans les meilleurs délais. Ce montage permet non seulement la poursuite du programme mais également son extension avec des opérations additionnelles dans les régions les plus vulnérables.

Le Programme national de requalification urbaine, dans lequel s'intègre ces opérations, comporte également des opérations pilotes en matière d'aménagement et de réhabilitation de centres anciens. Je m'arrête un instant sur ces composantes car elles sont une illustration de la logique dans laquelle s'inscrit l'AFD : accompagner d'importants programmes d'investissements tout en préparant les politiques publiques de demain.

Passer d'une dynamique de rattrapage à une dynamique de planification est l'un des défis pour la période à venir et nous espérons que les enseignements opérationnels de l'opération El Matar serviront à construire des programmes de plus grande ampleur. Il en va de même pour les opérations en centres anciens, très complexes à tous points de vue et pourtant centrale dans la politique de la ville tant ils concentrent d'enjeux sociaux, économiques et patrimoniaux. A ce titre, il semble important de souligner le devoir d'exemplarité qu'a l'ARRU sur ces opérations à la fois pour démontrer leur pertinence mais aussi asseoir sa crédibilité pour se positionner sur des opérations de plus grande ampleur, en particulier sur les centres anciens.

3. Regard sur l'avenir

Parler de l'avenir c'est évoquer une multitude d'enjeux et de défis, j'en retiendrai simplement quelques uns :

Tout d'abord avoir une vision territoriale du développement des villes et sortir d'une logique sectorielle

L'expérience nous montre à quel point il s'avère nécessaire de développer une véritable politique de la ville intégrée et par construction plurisectorielle qui prend en compte toutes les composantes du développement du territoire urbain. Dans les quartiers populaires, cela signifie un enrichissement des programmes à des équipements socio-collectifs et économiques. Cela passe aussi par un traitement de la problématique du logement et, comme cela a été évoqué, des centres anciens.

Réconcilier planification et réalisations

Cette politique de la ville doit se baser sur des outils de planification urbaine ayant une véritable traduction opérationnelle, c'est-à-dire dotée d'outils permettant de contrôler et donc de maîtriser l'espace urbain.

Intégrer les réflexions et actions dans un référentiel de ville durable

Le concept de ville durable qui pouvait relever de l'incantatoire il y a quelques années tend à devenir une base pour penser le développement des villes, non par souci d'esthétisme mais tout simplement parce qu'il s'agit d'un impératif. La situation de certaines villes du pays en

est aujourd'hui l'illustration tant il ressort ce besoin de combiner les questions sociales, économiques et environnementales pour instaurer un mode de vie collectif apaisé.

En évoquant ces enjeux, je pense à vous comme à nous, car au fond, avec deux positionnements différents, l'un d'opérateur l'autre de bailleurs de fonds, nous sommes invités à apporter des réponses aux mêmes problématiques. Je sais d'ailleurs que sur l'ensemble de ces enjeux l'ARRU a commencé à travailler et à agir depuis longtemps en tant qu'acteur opérationnel, mais aussi, riche de cette expérience de terrain, en tant que force de proposition pour les autorités en charge de la définition des politiques.

Je terminerai cette partie sur les perspectives par quelques mots sur celles à court et moyen terme de l'AFD dans ce secteur :

- L'AFD s'attachera à poursuivre le financement d'importants programmes d'investissements, avec la mise en place au cours des prochains mois d'un nouveau financement ciblant des investissements prioritaires des quartiers vulnérables ;

- Continuer à appuyer les autorités et les opérateurs dans le renforcement de leurs capacités selon plusieurs modalités :

- (i) Financement des appuis institutionnels et accompagnement de réflexion stratégiques (ex : étude sur les centres anciens, évaluation rétrospective sur les politiques d'aménagement du territoire) ;

- (ii) Accompagner les partenariats entre experts internationaux et acteurs locaux comme cela a été fait avec l'Agence Nationale de Rénovation, Urbaine ;

- (iii) Développer l'offre du CEFEB, notre centre de formation qui dispose d'une expérience solide en matière d'appui à la politique de la ville (ex : planification urbaine) sur la base de formations existant déjà ou sur mesure en Tunisie.

En évoquant l'ensemble de ces axes, j'ai en tête pour chacun d'entre eux les actions que nous devrions avoir l'occasion de développer ensemble ce qui me laisse imaginer pour les prochaines années une collaboration aussi dense que les enjeux qu'elle servira.

Je vous remercie.